COMMUNIQUE DU CMF (*)

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société Elbène Industrie et du public qu'il a invité la société concernée à réagir à l'article publié sur internet le 28 novembre 2018.

En réponse à la lettre du Conseil du Marché Financier, la société Elbène Industrie a précisé ce qui suit :

« Suite à la dernière déclaration du Président de la chambre syndicale du lait et dérivés annonçant la fermeture de la société Elbène Industrie (ex TUNISIE LAIT), la Direction Générale de la société précise que l'entreprise connait certes des difficultés, mais elle n'a pas du tout arrêté la production.

Des efforts sont déployés par toutes les parties prenantes en vue de reprendre le niveau normal d'activité. »

^{*} Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans ce communiqué par la société qui en assume l'entière responsabilité.